

1700 Fribourg

Invitation à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

le jeudi 30 avril 2020 à 15h00

AEVIS Business Hub, route de la Chocolatière 21 à 1026 Echandens

L'actualité liée au coronavirus et les mesures édictées par les autorités suisses ont des implications sévères pour la tenue de l'Assemblée Générale ordinaire de 2020. Le Conseil d'administration a décidé que les actionnaires ne pourraient exercer leurs droits de vote que par l'intermédiaire du Représentant indépendant. Toute participation physique à l'Assemblée Générale ordinaire est impossible.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport annuel, comptes annuels et comptes consolidés pour l'exercice 2019, rapports de l'organe de révision

Proposition: Approbation du rapport annuel, des comptes annuels et des comptes consolidés pour l'exercice 2019.

2. Vote consultatif sur le Rapport de rémunération pour l'exercice 2019

Proposition: Acceptation du Rapport de rémunération pour l'exercice 2019 (vote consultatif).

3. Emploi du bénéfice résultant du bilan

Proposition: Attribution de CHF 360'000 à la réserve générale et report du solde du bénéfice résultant du bilan de CHF 281'714'937.

4. Décharge au Conseil d'administration et à la Direction générale

Proposition: Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour l'exercice 2019.

5. Elections des membres et du Président du Conseil d'administration

Proposition: Réélections individuelles de M. Christian Wenger comme membre et Président du Conseil d'administration et de MM. Raymond Loretan, Antoine Hubert, Michel Reybier, Antoine Kohler et Cédric A. George comme membres du Conseil d'administration pour un mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée Générale ordinaire. Election de Mme Anne-Flore Reybier comme membre du Conseil d'administration pour un mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée Générale ordinaire. Anne-Flore Reybier (française, 1976) a obtenu un Bachelor en Management Hôtelier à l'Institut de Hautes Etudes de Glion en 1998. Après plusieurs stages dans des établissements hôteliers en France et en Asie, elle a rejoint le groupe Four Seasons et plus particulièrement The Pierre Hotel à New York. Depuis 2000, elle est Membre du Conseil d'administration de la société holding familiale CMJ Holding SA (Luxembourg), qui investit dans l'hôtellerie, le vin, le champagne et les soins de santé. Elle est aussi membre du Conseil d'administration de H.M.C. Hôtel Management Corporation SA.

6. Elections des membres du Comité de Nomination et de Rémunération

Proposition: Réélections individuelles de MM. Cédric A. George et Antoine Kohler comme membres du Comité de Nomination et de Rémunération pour un mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée Générale ordinaire. S'il est réélu, M. Cédric A. George sera nommé Président du Comité de Nomination et de Rémunération.

7. Election de l'organe de révision

Proposition: Réélection de Berney Associés Audit SA, Rue du Nant 8, 1207 Genève en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2020.

8. Election du Représentant indépendant

Proposition: Réélection de Me Jacques-Daniel Noverraz (c/o Etude DBC & Notaires – Chemin de Chantavril 3a – CH-1260 Nyon) comme Représentant indépendant pour un mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée Générale ordinaire.

9. Rémunération du Conseil d'administration

Proposition: Approbation, de manière prospective, pour la période allant de l'Assemblée Générale ordinaire 2020 à l'Assemblée Générale ordinaire 2021, d'une rémunération totale maximale pour les membres du Conseil d'administration de CHF 1'260'000, y compris les charges sociales.

10. Rémunération de la Direction générale

Proposition: Approbation, de manière rétrospective pour l'exercice 2019, d'une rémunération totale maximale pour les deux membres de la Direction générale de la société de CHF 1'423'726, y compris les charges sociales.

Droits de vote

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 22 avril 2020 pourront exercer leur droit de vote. Le registre des actions sera fermé et aucun transfert d'actions ne sera inscrit du 23 avril 2020 (inclus) au 30 avril 2020 (inclus). Les actions transférées durant cette période ne disposeront pas du droit de vote.

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 8 avril 2020 recevront automatiquement une invitation à l'Assemblée Générale par la poste. Les actionnaires inscrits au registre des actions entre le 9 et le 22 avril 2020 recevront l'invitation à l'Assemblée Générale dès leur inscription au registre des actions. Il ne sera pas possible d'assister à l'Assemblée Générale ordinaire en personne.

Conformément à l'article 6a de l'Ordonnance 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (Ordonnance 2 COVID-19), et selon décision du Conseil d'administration du 3 avril 2020, **les actionnaires ne peuvent exercer leurs droits que par l'intermédiaire du Représentant indépendant.** Toute participation physique à l'Assemblée Générale ordinaire par les actionnaires ou par d'autres représentants est impossible.

Procuration au Représentant indépendant

Si vous souhaitez que vos droits de vote soient exercés par le Représentant indépendant, Me Jacques-Daniel Noverraz, Etude DBC & Notaires, Chemin de Chantavril 3a, 1260 Nyon, veuillez utiliser le Bulletin-réponse en précisant vos instructions de vote au verso et le renvoyer à Computershare Schweiz AG jusqu'au 24 avril 2020 en utilisant l'enveloppe dédiée.

Vous avez également la possibilité de donner des instructions de vote au Représentant indépendant par voie électronique, en accédant à la plateforme électronique des actionnaires <https://ip.computershare.ch/aevis>. Les identifiants de connexion sont annexés dans le Bulletin-réponse.

Documentation

Le Rapport annuel 2019, les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice 2019, le Rapport de rémunération (pages 45 à 51 du Rapport annuel 2019), ainsi que les rapports de l'Organe de révision peuvent être consultés au siège de la société, rue Georges-Jordil 4 à 1700 Fribourg ainsi que sur le site www.aevis.com. Chaque actionnaire peut en outre demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit envoyé par la poste. Toute correspondance concernant l'Assemblée Générale ordinaire doit être adressée au siège de la Société, rue Georges-Jordil 4 à 1700 Fribourg, à l'attention de Séverine Van der Schueren, CAO (svanderschueren@aevis.com).

En fonction de l'actualité, le Conseil d'administration se réserve le droit de prendre d'autres mesures à courte échéance. Vous trouverez des informations actualisées sur la page <https://www.aevis.com/fr/investor-relations/assemblees-generales>.